

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS
INTER REGION SUD
21 et 22 septembre 2024 - UGolf La Ramée**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe Seniors Messieurs par Club et qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Seniors Messieurs.

Le nombre d'équipes sera limité à 20 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} division nationale

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **21 août 2024**.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **13 septembre 2024**.

Les droits d'inscription s'élèvent à 250 € par équipe et seront débités sur le compte du club avec sa facturation de licences. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des clubs restera acquis.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

CLASSEMENT & PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 4^{ème} division